



Revenu Canada
Impôt

Revenu Canada
Taxation

T1 SPÉCIALE 1990

Déclaration de revenus fédérale et provinciale des particuliers (Territoires du Nord-Ouest)

Étape 1 - Identification

Prénom usuel et nom de famille (en majuscules)

Adresse actuelle (en majuscules) Numéro, rue ou n° d'app. C.P. ou R.R.

Ville

Province ou Territoire

Code Postal

Avez-vous déjà produit une déclaration d'impôt sur le revenu?

OUI NON

Si "OUI" indiquez pour quelle année

19

Nom de la dernière déclaration: comme ci-dessus ou

Adresse dans la dernière déclaration: comme ci-dessus ou

Genre de travail ou de profession en 1990

Nom de l'employeur actuel

Section à remplir

Votre numéro d'assurance sociale

Le numéro d'assurance sociale de votre conjoint

Le 31 décembre 1990, vous étiez: Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Célibataire

Prénom et nom du conjoint

Votre date de naissance

Jour Mois Année

Votre Province ou territoire de résidence au 31 décembre 1990 était:

Ne rien écrire ici

Étape 2 - Calcul du revenu total

Revenus d'emploi avant retenues selon la case (14) ou (C) de tous les feuillets T4	101			⊙
Autres revenus d'emploi, y compris pourboires et gratifications, etc.	104			⊙
Pension de sécurité de la vieillesse selon la case (18) ou (F) du feuillet T4A (OAS)	113			⊙
Prestations: Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec selon le feuillet T4A(P)	114			⊙
Autres pensions et pensions de retraite selon les feuillets T4A	115			⊙
Allocations familiales selon le feuillet TFA1	118			⊙
Prestations d'assurance-chômage selon le feuillet T4U	119			⊙
Intérêts	121			⊙
Autres revenus	130			⊙
Total des lignes 101 à 130 inclusivement. Votre revenu total	150			▶

Étape 3 - Calcul du revenu imposable

Cotisations à un régime de pension agréé selon la case (20) ou (F) de tous les feuillets T4	207			⊙
Primes d'un régime enregistré d'épargne retraite (joindre les reçus)	208			⊙
Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables (joindre les reçus)	212			⊙
Frais de garde d'enfants (joindre la formule T778)	214			⊙
Frais financiers	221			⊙
Total des lignes 207 à 221 inclusivement	233			▶
Revenu net avant rajustements (ligne 150 moins ligne 233)	234			• ⊙
Remboursement de prestations de programmes sociaux: si vous avez déclaré des revenus aux lignes 113, 118 et/ou 119 voir dans le guide à la «Ligne 235»	235			⊙
Montant de la ligne 234 moins celui de la ligne 235. Votre revenu net	236			▶
Déductions pour les habitants de régions éloignées (joindre la formule T2222)	255			⊙
Déductions supplémentaires (voir guide, ligne 256)	256			⊙
Total des lignes 255 et 256	257			▶

Montant de la ligne 257 moins celui de la ligne 236. **Votre revenu imposable** 260

Ne rien écrire ici

605

600

Étape 4 - Calcul du total des crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base	300	6 169	00 \$
Montant en raison de l'âge : Si vous êtes né(e) en 1925 ou avant Inscire 3327,00 \$	301		
Montant de marié (voir guide, ligne 303)	303		⊖
Montants pour enfants à charge (voir guide, ligne 304)	304		⊖
Cotisations au R.P.C./R.R.Q. selon la case (16) ou (D) des feuillets T4 (maximum 574,20 \$)	308		• ⊖
Cotisations à l'assurance-chômage selon la case (18) ou (E) des feuillets T4 (maximum 748,80 \$)	312		• ⊖
Montant pour revenu de pensions (maximum 1000 \$, voir guide, ligne 314)	314		⊖
Montant pour personnes handicapées: pour vous-même (inscire 3327,00 \$)	316		⊖
Montant pour une personne handicapée à charge autre que votre conjoint	318		⊖
Frais de scolarité pour vous-même (joindre la formule T2202A ou les reçus)	320		⊖
Montant relatif aux études pour vous-même (joindre la formule T2202 ou T2202A)	322		⊖
Frais de scolarité et montant relatif aux études transférés d'un enfant (joindre la formule T2202 ou T2202A)	324		⊖
Total des lignes 300 à 324 inclusivement	335		
CRÉDITS D'IMPÔT NON REMBOURSABLES: 17% de la ligne 335 ou voir les instructions de la table A			338
Dons de charité (voir guide, ligne 340)			⊖
Total des dons	340		
		Total des crédits	347
Total des lignes 338 et 347. Total de vos crédits d'impôt non remboursables			350

Étape 5 - Sommaire de l'impôt et des crédits

Revenu imposable indiqué à la ligne 260 à la page 1	400		
Impôt fédéral sur le revenu (selon le montant à la ligne 400 : voir la table A)			401
Total des crédits d'impôt non remboursables selon la ligne 350, ci-dessus			402
Impôt fédéral (ligne 401 moins ligne 402; si le résultat est négatif, inscrire zéro ou le montant de la ligne 406 du guide)			406
Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales (voir guide, ligne 409)			⊖
Total des contributions	409		Total des crédits
			410
Impôt fédéral avant la surtaxe fédérale des particuliers (ligne 406 moins ligne 410 - si le résultat est négatif, inscrire zéro)			417
Surtaxe fédérale des particuliers (selon le montant à la ligne 406 voir la table B ou selon la ligne 419 du guide)			419
Impôt fédéral net (total des lignes 417 et 419)			420
Impôt des Territoires du Nord-Ouest (selon le montant à la ligne 406 voir la table B ou selon la ligne 423 du guide)			423
Remboursement de prestations de programmes sociaux (selon le calcul à la ligne 235 du guide)			432
Remboursement de la somme versée en trop pour le crédit d'impôt pour enfants selon l'annexe 7			434
Total à payer (total des lignes 420 à 434 inclusivement)			435

Impôt total retenu selon tous les feuillets de renseignements

Crédits fédéraux			
Crédit d'impôt pour enfants (joindre annexe 7)	444		•
Crédit pour taxe fédérale sur les ventes (joindre annexe 7)	446		•
Paiement en trop au Régime de pensions du Canada	448		•
Paiement en trop d'assurance-chômage	450		•
Crédit provincial			
Crédit d'impôt des Territoires du Nord-Ouest	464		•
Autres crédits			
Impôt payé par acomptes	476		• ⊖
Total des crédits (total des lignes 437 à 476 incl.)	482		

Ligne 435 moins ligne 482; reporter la différence dans l'espace appropriée ci-dessous
 Une différence de moins de 1,00 \$ n'est ni exigée ni remboursée.

Réservé au Ministère

683

684

J'atteste par la présente que les renseignements donnés dans cette déclaration et dans tous documents ci-joints sont exacts et complets sous tous les rapports et révèlent la totalité de mes revenus de toutes provenances.

Signer ici →

Téléphone	Indicatif régional	Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Remboursement **484** • Solde dû **485**

Annexer un chèque ou un mandat à l'ordre du Receveur général. Ne pas envoyer d'espèces par la poste. Le paiement doit être fait au plus tard le 30 avril 1991.

Somme jointe

Annexer tous les feuillets de renseignements, reçus, annexes et relevés demandés.

469 Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Langue de correspondance	—	Language of correspondence
Veuillez indiquer plus bas dans quelle langue vous désirez recevoir toute correspondance subséquente et vos prochaines déclarations de revenus.		
1. Anglaise <input type="checkbox"/> English		2. Française <input type="checkbox"/> French

Si une autre personne a rempli cette déclaration contre rémunération, veuillez cocher la case. →